



# Toutes Dernières Nouvelles

Afficher ou copier la ou les pages suivantes à l'intention des médecins de votre service,  
département, UMF, GMF, Clinique ou CLSC  
2 pages incluant celle-ci

825, boulevard Lebourgneuf, bureau 309 - Québec (Québec) G2J 0B9

☎ (581) 981-8883 / 📠 (581) 981-8884

[www.amoq.ca](http://www.amoq.ca) - [amoq@amoq.ca](mailto:amoq@amoq.ca)

---

## Toutes Dernières Nouvelles... de l'AMQ

---

Lundi 18 novembre 2024

### **VOUS ÊTES CYCLISTE ET VOUS AIMEZ RELEVER DES DÉFIS! LE 1000KM C'EST POUR VOUS!**

L'AMQ est à la recherche de son ambassadeur ou son ambassadrice pour le 1000KM du Grand Défi Pierre-Lavoie, édition 2025. C'est l'occasion de découvrir la nouvelle mouture du 1000KM. Les participants ayant fait l'expérience l'an dernier sont unanimes, la version révisée est un succès, sur le plan physique et également social.

Vivre une si belle aventure sert également à transmettre votre passion pour l'activité physique. Ce qui nous amène au deuxième objectif de votre participation, soit de parrainer une école primaire de votre choix. Vous devrez organiser des levées de fonds afin d'amasser un montant d'argent qui sera remis à l'école parrainée. Celle-ci pourra ainsi offrir à ses élèves de nouveaux équipements pour l'activité physique.

Participer au 1000KM c'est la satisfaction de se surpasser physiquement et émotionnellement. Accomplir deux objectifs tout aussi importants et inoubliables l'un et l'autre.

Du 12 au 15 juin prochain, inscrivez dès maintenant à votre horaire « Mon défi d'une vie » et envoyez votre candidature à Mme Line Parent, par courriel : [lp@amoq.ca](mailto:lp@amoq.ca) ou par téléphone au 581 981-8883.

Si plus d'une candidature est reçue, l'AMQ déterminera un ambassadeur et nous ferons connaître le nom de celui-ci dans le TDN du mois de décembre 2024.

\*La date limite pour recevoir les candidatures est le dimanche 24 novembre 2024.

### **L'AJUSTEMENT DE LOYER POUR L'IPS À COMPTER DU 1ER NOVEMBRE 2024**

À compter du 1er novembre 2024, le loyer pour l'IPSPL exerçant en cabinet dans un GMF ou non sera augmenté à 3 415 \$ par mois pour une IPS à temps plein. Pour l'IPS à temps partiel, le loyer sera ajusté au prorata des jours travaillés.

Puisque le montant du loyer est inscrit dans la convention entre le CISSS-CIUSSS et le milieu accueillant l'IPS, chaque milieu devra signer la nouvelle convention pour chacune des IPS exerçant dans les milieux de première ligne.

Ajustement de loyer rétroactif au 1er avril 2023

Les loyers des IPS en cabinet versés depuis le 1er avril 2023 seront ajustés au taux de 3 415 \$ par mois.

Les médecins n'ont aucune action à poser.

Les ajustements devraient être versés aux cabinets pour décembre 2024. La ventilation détaillée des loyers ajustés par IPS, lorsqu'il y en a plusieurs dans un même cabinet, sera disponible vers février 2025.

Le conseil d'administration de l'AMQ